

# **PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **du 16 janvier 2024 à 18 heures 30**

*Convocation du 9 janvier 2024*

**Le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Pierre POLARD, Maire.**

**Présents :** MM et Mmes Christian ALFARO, Laëtitia ANDRIEU, Pierre CUESTAS, Anne-Marie DUCLA, Gilles DUCLOS, Chantal DUMONT-GILMOZZI, Estelle FLEUTÔT, Jérôme GARCIA, Isabelle GIL, Sylvie GISBERT, Emilie LAMARCQ, Jacques MAURAND, Micheline MIANNAY, Béatrice MILESI, Augustin MINARRO, Isabelle PALM, Alain RIVAYRAND, Bruno SALGUES, Patricia VAN HOONACKER, Jean-Claude VIVANCOS, Christian WAUTERS.

**Absent excusé :** Gilles JOFFRE

18h30 : ouverture de la séance, le Maire présente au conseil ses vœux pour la nouvelle année.

Secrétaire de séance : Jean-Claude VIVANCOS est désigné secrétaire de séance

Préambule : le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du conseil du 28 novembre 2023. Approbation à la majorité (Contre : 0 ; Abstention : 1 – Bruno SALGUES - ; Pour : 21).

Pierre POLARD présente les points à l'ordre du jour de la séance :

- 1 – Dépenses nouvelles d'investissement 2024
- 2 – Agence France Locale – Octroi de la garantie annuelle 2024
- 3 – Adhésion au Groupement d'Achat d'Énergie (GAE) d'Hérault Énergies
- 4 – Fixation des conditions de dépôt des listes pour l'élection de la commission de délégation de service public
- 5 – Élection des membres de la commission de délégation de service public
- 6 – Services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif – Rapports sur le choix du mode de gestion des services publics
- 7 – Collège Paul Bert – subvention voyage Berlin
- 8 – Adhésion au label « Communes Haltes Chemins de Compostelle »
- 9 – Approbation de l'itinéraire du GR 78 sur la commune de Capestang
- 10 – Intervention de Bruno Salgues sur le centre municipal de santé
- 11 – Décisions du Maire
- 12 – Questions diverses

### **1 - Dépenses nouvelles d'investissement 2024**

Le Maire indique qu'avant le vote du budget primitif de l'exercice, le Conseil Municipal a la possibilité d'ouvrir des crédits en section d'investissement du budget, dans la limite du quart des crédits inscrits l'année précédente (2 455 500 € inscrits au budget primitif 2023, soit potentiellement 613 875 €). Cette opération permet une souplesse de gestion en section d'investissement, en attendant le vote du budget primitif de la commune.

Il précise que ces crédits ouverts par anticipation seront obligatoirement réintégrés dans le budget primitif 2023 de la commune qui sera soumis au vote du Conseil Municipal. Il propose de créditer de 200 000 € le chapitre 21 de la section d'investissement du budget général de la commune, en ventilant cette somme comme suit :

- c/21312 (bâtiments scolaires) : 65 000 €
- c/2128 (autres agencements et aménagements de terrains) : 13 000 €
- c/21351 (installations générales, agencements et aménagements des constructions/bâtiments publics) : 60 000 €

- c/2152 (installations de voirie) : 43 000 €
- c/2158 (autres installations, matériel et outillage technique) : 7 000 €
- c/21838 (autre matériel informatique) : 6 000 €
- c/21848 (autre matériel de bureau et mobilier) : 6 000 €

Approbation à l'unanimité.

## **2 - Agence France Locale (AFL) – Octroi de la garantie annuelle 2024**

La commune est actionnaire de l'AFL depuis octobre 2020.

Les statuts de l'AFL prévoient que chacun de ses membres octroie une garantie d'emprunts à hauteur de l'encours de sa dette, soit, pour la commune de Capestang, au 01.01.2024, 1 777 916.69 €.

Le détail des emprunts en cours est le suivant :

Budget	Capital emprunté	Taux	Fin	Capital restant dû
Général	1 000 000 €	0,47 %	2036	833 333.33 €
Général	350 000 €	0,30 %	2031	271 250 €
Général	300 000 €	3,37 %	2051	300 000 €
Eau	400 000 €	0,995 %	2051	373 333.36 €

Le conseil municipal est invité à accorder cette garantie d'emprunts à l'AFL pour l'exercice 2024.

Approbation à l'unanimité.

## **3 - Adhésion au Groupement d'Achat d'Énergie (GAE) d'Hérault Énergies**

Ce groupement, qui prendra la suite de l'actuel à son échéance, concerne « l'achat d'énergies, de fournitures/services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique ». Il concerne la période 2026 – 2028, et permettra à la commune d'acheter son électricité au prix le plus compétitif possible compte tenu du marché.

Approbation à l'unanimité.

## **4 - Fixation des conditions de dépôt des listes pour l'élection de la commission de délégation de service public**

Cette commission est présidée par le Maire. Elle comporte 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus par le conseil municipal au scrutin de liste et à la représentation proportionnelle au plus fort reste

Les listes pourront comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir (3 titulaires, 3 suppléants).

Ces listes pourront être déposées auprès du secrétariat jusqu'à l'ouverture de la séance du conseil municipal au cours de laquelle il sera procédé à l'élection.

Approbation à l'unanimité.

## **5 - Élection des membres de la commission de délégation de service public**

Question reportée à la prochaine séance du Conseil Municipal.

## **6 – Services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif – Rapports sur le choix du mode de gestion des services publics**

Question reportée à la prochaine séance du Conseil Municipal.

## 7 - Collège Paul Bert – subvention voyage Berlin

Le collège de Capestang propose l'apprentissage de l'allemand dès la classe de sixième. Un voyage scolaire de 7 jours sera organisé pour découvrir Berlin : Alexanderplatz, porte de Brandebourg, Bundestag, Checkpoint Charly, Kulturforum, Tiergarten, visite de musées et d'expositions...  
Le coût est de 445 € par enfant. La subvention communale proposée est de 50 € par enfants (13 enfants de Capestang), soit 650 €.

Approbation à l'unanimité.

## 8 - Adhésion au label « Communes Haltes Chemins de Compostelle »

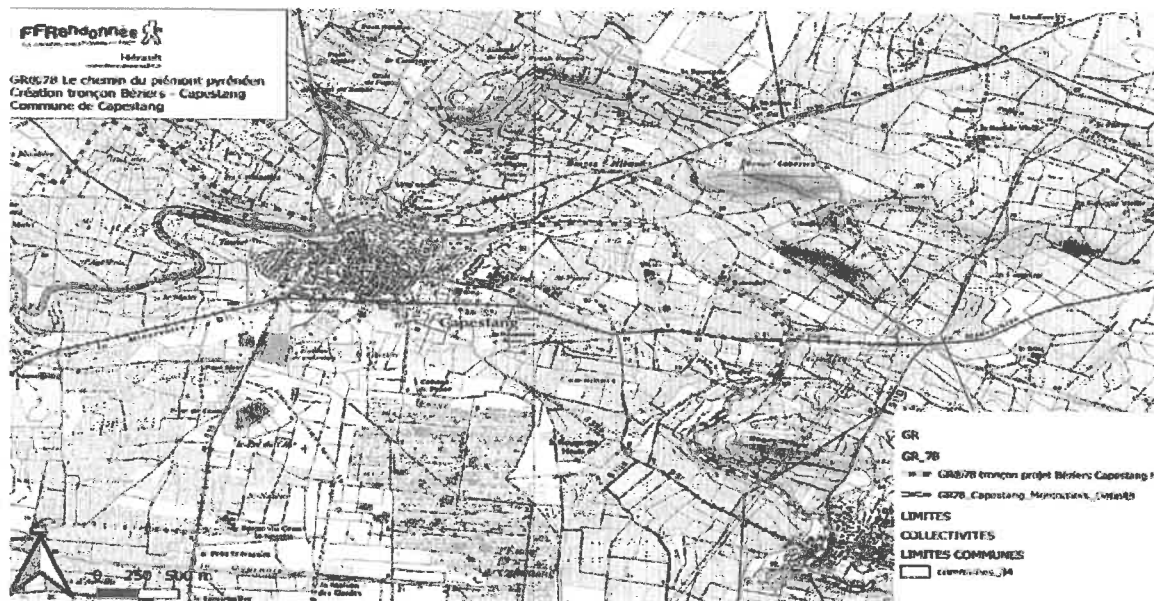
Il est proposé d'adhérer à l'agence française des chemins de Compostelle, visant à définir et mettre en œuvre une coopération pour la reconnaissance, la restauration, la mise en valeur et l'animation des anciens itinéraires de pèlerinage appelés « chemins vers Compostelle ». Cette adhésion permettra à la commune d'obtenir le label « communes haltes chemins de Compostelle », moyennant une cotisation annuelle 250 €.

Approbation à l'unanimité.

## 9 - Approbation de l'itinéraire du GR 78 sur la commune de Capestang

Une fois validé, cet itinéraire sera intégré au Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) de l'Hérault. Le balisage, l'aménagement et l'entretien de ce GR sera assuré par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Hérault. En parallèle, un arrêté sera pris pour interdire le passage des véhicules à moteur et notamment des véhicules spéciaux tout terrain 4 x 4 et 2 roues.

Le tronçon concerné par la présente délibération concerne celui entre Poilhes et le port de Capestang



## 10 - Intervention de Bruno Salgues sur le centre municipal de santé

Avant l'intervention, Monsieur Christian Wauters et Mme Micheline Miannay quittent la salle, ne voulant assister à l'exposé d'un élu les ayant insultés lors d'une réunion précédente.  
En outre, avant la fin de cette intervention, Estelle Fleutôt quittera également la séance du conseil municipal.

En l'absence de transmission du diaporama présenté par Bruno Salgues, cette question ne peut faire l'objet d'un compte rendu.

## 11 - Décisions du Maire

- Remise en peinture du rez de chaussée de la médiathèque - MATHIEU PEINTURE DÉCORATION - 6 373,40 € (TVA non applicable)
- Musée du plafond peint - travaux complémentaires - ANAGRAM AUDIOVISUEL - 1 700,00 €
- Topographie tronçon Grangette - Viala - GUILLAUME-GASQUEZ - 2 169,00 €
- Avenue de Poilhes - tests compactage/curage/caméra/étanchéité EU/essai pression AEP - SÉCHÉ ASSAINISSEMENT 34 - 3 564,00 €
- Fourniture et pose de rideaux souples à l'école élémentaire – SONZOGNI - 2 499,25 €
- Fourniture et pose de rideaux souples à l'école maternelle – SONZOGNI - 1 939,21 €
- Emprunt 2024 – AFL - 300 000,00 €
- Budget général - virement de crédits n°5 depuis le poste dépenses imprévues (section fonctionnement)
- Centre Municipal de Santé - Acquisition d'une tablette pour les visites à domicile – ABSYS - 297,12 €
- Budget général - virement de crédits n°6 depuis le poste dépenses imprévues (section fonctionnement)

## 12 – Questions diverses

- Démarrage du recensement de la population ce jeudi 18 janvier 2024. Il se poursuivra jusqu'au samedi 17 février 2024.
- Questions de l'opposition :
  - Question de Bruno Salgues : « Pourriez-vous faire le point sur la mise en conformité de la commune avec les lois dites Notre et 3DS ? »

La commune n'ayant aucune marge de manœuvre quant à l'application de ces 2 lois, dont le champ d'application est très vaste, elle est naturellement en conformité avec ces dispositions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

## APPROBATION DU P.V. DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2024

Le Maire,  
Pierre POLARD



Le secrétaire de séance,  
Jean-Claude VIVANCOS



Christian ALFARO



Lactitia ANDRIEU



Pierre CUESTAS



Anne Marie DUCLA



Gilles DUCLOS



Chantal DUMONT-GILMOZZI

Estelle FLEUTÔT

Jérôme GARCIA

Isabelle GIL



Sylvie GISBERT

Gilles JOFFRE

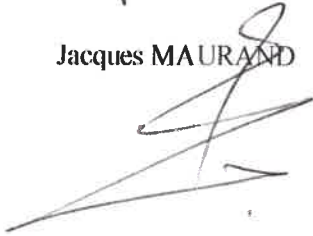
Émilie LAMARCQ



Jacques MAURAND

Micheline MIANNAY

Béatrice MILESI



Isabelle PALM

Alain RIVAYRAND

Bruno SALGUES



Patricia VAN HOONACKER

Christian WAUTERS

Augustin MINARRO

